

DOCUMENT

4

**Mise en oeuvre des
résolutions adoptées par
la 37e Conférence
Mondiale du Scoutisme**



**38th WORLD SCOUT
CONFERENCE**

**38e CONFERENCE
MONDIALE
DU SCOUTISME**

**14-18 JULY/JUILLET
2008 JEJU/KOREA**



SCOUTS
Creating a Better World

MISE EN OEUVRE DES RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LA 37^E CONFERENCE MONDIALE DU SCOUTISME

INTRODUCTION

La Résolution de Conférence 8/02 stipule qu'un compte rendu de la mise en oeuvre des résolutions adoptées par la Conférence Mondiale du Scoutisme soit publié avant la prochaine Conférence. Ce document répond à cette demande en ce qui concerne les résolutions de la 37^e Conférence Mondiale du Scoutisme à Yasmine Hammamet, en Tunisie, en 2005. (Note: Seules les actions entreprises par les instances mondiales et régionales de l'OMMS sont relatées; pour des raisons purement pratiques, nous n'avons pas tenté de rendre compte des actions entreprises au niveau national.)

RESOLUTIONS DE TRAVAIL ADOPTEES ET ACTIONS ENTREPRISES

1/05 Reconnaissance d'Organisations Membres

La Conférence

- *prend acte avec plaisir de la reconnaissance des membres suivants de l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout*
 - en date du 28 juin 2004
 - *l'Association Russe des Scouts/Navigateurs (RAS/N)*
 - en date du 12 octobre 2004
 - *Scouts de Namibie*
 - en date du 5 septembre 2005
 - *Beslidhja Skaut Albania*
 - *l'Association Scoute Nationale de Guinée*
 - *l'Association Scoute du Malawi.*

Ces OSN jouissent maintenant des mêmes droits et privilèges que toutes les Organisations Membres de l'OMMS. Les Bureaux régionaux du BMS continuent à leur apporter un soutien direct.

2/05 Ukraine

La Conférence

- *accueille avec satisfaction les résultats de la mission effectuée en juin 2005 en Ukraine et l'accord passé à cette occasion entre les représentants de SPOK et de PLAST*
- *prend note que SPOK ne peut pas retirer formellement sa demande d'adhésion à l'OMMS jusqu'à la réunion de son congrès national prévu pour mai 2006*
- *compte, conformément à l'accord passé, sur la prise d'une décision d'ici mai 2006 par SPOK et PLAST sur le modèle à adopter pour créer une seule Organisation scout nationale en Ukraine*
- *se réjouit de recevoir une nouvelle demande d'adhésion à l'OMMS d'une seule Organisation scout nationale, au plus tard d'ici début 2008 comme convenu, afin d'être en mesure d'accueillir la nouvelle Organisation Membre à la prochaine Conférence Mondiale du Scoutisme*
- *demande au Comité Mondial du Scoutisme et au Bureau Mondial du Scoutisme d'apporter tout le soutien possible à la mise en oeuvre de l'accord et d'en suivre attentivement les progrès.*

Le Bureau Régional Eurasie a soutenu les efforts déployés pour le développement d'une nouvelle OSN en Ukraine par le biais de visites, séminaires et ateliers, de même que par une participation à des événements régionaux.

Le Comité des Constitutions a suivi de près la mise en oeuvre de la résolution, au travers de communications régulières avec les acteurs clés impliqués.

Une recommandation pour l'admission de l'Ukraine en tant qu'Organisation Membre de l'OMMS est actuellement examinée par les OSN (voir Circulaire du BMS 11/2008). Si cette demande d'adhésion est approuvée, l'Organisation Nationale des Scouts d'Ukraine (ONSU) deviendra un Membre de l'OMMS le 1^{er} juillet 2008.

3/05 Processus de Reconnaissance pour les Nouvelles Organisations Membres

La Conférence

- *appelle le Comité Mondial du Scoutisme à élaborer et mettre en œuvre un processus plus transparent pour traiter les demandes de reconnaissance des Organisations Membres potentielles, en tenant toutes les Organisations scouts nationales informées tout au long du processus et en spécifiant les différentes étapes à suivre pour remplir les conditions requises par les Articles V et VI de la Constitution de l'OMMS*
- *invite instamment le Comité Mondial du Scoutisme, lorsqu'il examine le transfert de la qualité de membre d'une Organisation scout nationale à une autre entité, à soumettre la proposition à un vote postal des Organisations Membres et à encourager la nouvelle Organisation Membre à intégrer dans ses effectifs les groupes qui ont fait partie de l'Organisation scout nationale reconnue précédemment et à établir des relations avec d'autres Organisations Membres de l'OMMS.*

Une nouvelle "liste de contrôle" pour évaluer le fonctionnement d'une OSN a été développée pour utilisation par les Bureaux du BMS dans le soutien qu'ils apportent aux OSN émergentes souhaitant devenir Membres de l'OMMS. Cet outil, qui vise à fournir des critères objectifs et mesurables pour évaluer la viabilité d'une OSN, a été élaboré avec l'apport de contributions régionales et a été utilisé dans des réunions et séminaires régionaux; il a également été testé dans un certain nombre d'OSN, y compris celle du Kazakhstan qui est devenue une Organisation Membre en janvier 2008. Il sera mis sous peu à la disposition de toutes les OSN pour utilisation comme outil d'auto-évaluation.

Le Comité des Constitutions, qui examine les constitutions de toutes les Organisations Membres potentielles avant que le CMS ne recommande leur admission par l'OMMS, s'efforce d'être aussi ouvert et constructif que possible avec les OSN avec lesquelles il traite, en vue d'assurer que l'OSN dispose d'un cadre constitutionnel adéquat et efficace dans lequel fonctionner et croître. Le Comité des Constitutions a noté les implications sur les critères d'adhésion à l'OMMS de la tendance à des états souverains plus petits.

4/05 Système de Cotisation de l'OMMS

La Conférence

- *adopte le système de cotisation décrit en Annexe 9 du Document de Conférence N° 10 comme étant le système de cotisation de l'OMMS à partir de l'année fiscale 2005-2006 qui commence le 1^{er} octobre 2005,*
- *décide que les paramètres suivants seront applicables pour les années fiscales 2005-2006, 2006-2007 et 2007-2008:*
 - *cotisation de base par membre: CHF 1,147*
 - *catégorie A : RNB par habitant jusqu'à US\$ 765,*
 - *catégorie B : RNB par habitant de US\$ 766 à US\$ 3.035,*
 - *catégorie C : RNB par habitant de US\$ 3.036 à US\$ 9.385,*
 - *catégorie D: RNB par habitant de US\$ 9.386 à US\$ 45.740,*
 - *cotisation annuelle minimum à payer : CHF 300,*
 - *cotisation annuelle forfaitaire pour une Organisation Membre appartenant à un pays avec un RNB par habitant inférieur à US\$ 350: CHF 300,*
 - *cotisation annuelle forfaitaire pour une Organisation Scout Nationale Accréditée : CHF 200.*
- *demande au Comité Mondial du Scoutisme d'inclure, dans la liste des sujets qui doivent être étudiés par le Groupe de travail sur le réexamen de la gouvernance, la revue du système de cotisation de l'OMMS.*

Le système de cotisation précité a été appliqué au cours des trois années écoulées.

Le CMS a mis en place un Groupe de travail sur les Cotisations qui avait pour tâche d'examiner le système de cotisation. Cette question a également été discutée lors de certaines réunions régionales et avec des OSN. Voir le Document de Conférence N° 10 relatif aux propositions qui ont résulté de la revue du système de cotisation.

5/05 Elections au Comité Mondial du Scoutisme

La Conférence

- en cohérence avec la résolution 9/02

- *recommande que les élections au Comité Mondial du Scoutisme ne soient pas organisées avant le troisième jour de la Conférence de manière à donner aux délégations assez de temps pour avoir des discussions avec les candidats au cours de réunions informelles.*

Cette résolution sera appliquée à la 38^e Conférence Mondiale du Scoutisme où les élections au CMS auront lieu le troisième jour de la Conférence. Du temps a été prévu à l'ordre du jour pour que les participants puissent rencontrer les candidats avant les élections.

Voir le Document de Conférence N° 9.

6/05 Conférences Régionales du Scoutisme

La Conférence

- *reconnaisant, comme indiqué dans le Document de Conférence N° 7 sur la Gouvernance de l'OMMS, que la tenue des Conférences Régionales du Scoutisme l'année suivant immédiatement une Conférence Mondiale du Scoutisme renforcerait la direction stratégique intégrale du Mouvement en facilitant le développement de plans régionaux s'inscrivant dans le cadre de priorités mondiales*
- *décide que toutes les Conférences régionales dans le triennat suivant la Conférence Mondiale du Scoutisme en 2008 se tiendront dans les 18 mois*
- *demande que le Comité Consultatif AMGE/OMMS examine comment cette résolution peut être mise en oeuvre de manière coopérative.*

Les Conférences régionales devraient maintenant se tenir d'ici à janvier 2010 au plus tard pour répondre aux conditions fixées par cette résolution.

La Région Européenne, qui tient sa Conférence de manière conjointe avec la Région Europe de l'AMGE, a demandé au CMS une extension de ce délai pour sa prochaine Conférence qui est prévue pour juillet 2010. Elle a été accordée, sous condition que cette dérogation ne s'applique qu'à cette Conférence là.

La Conférence Régionale Interaméricaine pourrait également se tenir après ce délai, à fin mars ou au début avril 2010. Une certaine incertitude demeure quant aux dates de la prochaine Conférence Eurasie du Scoutisme qui doit également se tenir en 2010. Ni la Région Eurasie ni la Région Interaméricaine n'ont demandé de prolongation de délai.

7/05 Réexamen de la Gouvernance

La Conférence

- *consciente de l'importance de la priorité stratégique sur "Une organisation pour le 21^e siècle" et de la nécessité pour l'OMMS et les Organisations scouts nationales d'être plus flexibles, légères, innovantes et participatives*
- *prenant note du Document de Conférence N° 7 sur la Gouvernance de l'OMMS*
- *accueille avec satisfaction la proposition d'entreprendre un réexamen complet de la gouvernance de l'OMMS au cours des trois prochaines années*
- *recommande que le Document n° 7 ainsi que le rapport du Groupe d'Evaluation servent de documents de travail, et les questions identifiées dans ces documents de cadre général, pour mener ce réexamen*
- *demande au Comité Mondial du Scoutisme d'établir, avec un mandat adéquat, un 'Groupe de travail sur le réexamen de la gouvernance' pour mener, en toute transparence, le réexamen et fournir des rapports intermédiaires au Comité Mondial du Scoutisme et aux Organisations scouts nationales*
- *recommande que le Groupe de travail sur le réexamen de la gouvernance soit composé de membres nommés à titre personnel, les uns ayant une connaissance et une expérience de l'OMMS et les autres ayant une perspective ou une expérience extérieure nouvelle*

- *recommande que le Groupe de travail sur le réexamen de la gouvernance consulte les Organisations scouts nationales, l'AMGE et, en fonction des besoins, soit habilité à mettre sur pied des sous-groupes et/ou faire appel à l'aide d'experts*
- *demande au Comité Mondial du Scoutisme de soumettre à la prochaine Conférence Mondiale du Scoutisme tous les amendements proposés à la Constitution de l'OMMS résultant du rapport du Groupe de travail sur le réexamen de la gouvernance*
- *encourage le Comité Mondial du Scoutisme et le Secrétaire Général à avancer avec la mise en oeuvre en temps opportun d'actions qui sont conformes à l'esprit et à la vision du réexamen et qui entrent dans le cadre de leurs compétences respectives, mais qui ne requièrent pas d'amendements constitutionnels ou d'autres décisions de la part de la Conférence Mondiale du Scoutisme.*

Le Groupe de travail sur le réexamen de la Gouvernance (GTRG) a été mis en place et a effectué son travail conformément à son Mandat, qui était basé sur cette résolution. Le GTRG a présenté son rapport au CMS en décembre 2007; ce rapport a été distribué à toutes les OSN.

Le sujet de la Gouvernance est à l'ordre du jour de la 38e Conférence Mondiale du Scoutisme sous diverses formes et la Conférence examinera des propositions connexes. Voir les Documents de Conférence N^{os} 6, 17 et 17A.

8/05 La Stratégie pour le Scoutisme

La Conférence

- *reconnaisant la valeur du travail réalisé pour offrir aux Organisations scouts nationales des informations sur la Stratégie pour le Scoutisme et mettre ces informations à disposition sur CD-ROM et dans les pages stratégie du site web de l'OMMS*
- *appréciant le travail entrepris par le Comité Mondial du Scoutisme et le siège du Bureau Mondial du Scoutisme ainsi que ses Bureaux régionaux pour fournir des outils en vue de soutenir les Organisations scouts nationales dans le développement et la mise en oeuvre de leurs stratégies*
- *félicitant les Conférences régionales d'avoir adapté et harmonisé leurs stratégies et leurs plans régionaux avec la Stratégie pour le Scoutisme*
- *se félicitant des progrès réalisés au sein des Organisations scouts nationales depuis l'adoption de la Stratégie pour le Scoutisme à la Conférence Mondiale du Scoutisme à Thessalonique*
- *reconnaisant la nécessité de développer un plan à moyen terme pour la Stratégie sur les six prochaines années*
- *reconnaisant que les célébrations du Centenaire offrent une opportunité unique pour aider les Organisations scouts nationales à faire avancer leurs stratégies et leur planification stratégique*
- *invite instamment les Organisations scouts nationales à utiliser les célébrations du Centenaire comme outil pour développer et mettre en oeuvre leurs stratégies*
- *encourage les Organisations scouts nationales à examiner comment leurs stratégies peuvent soutenir la croissance du Mouvement et accroître leur impact sur la société*
- *presse les Organisations scouts nationales à renforcer leurs communications, basées sur une identité institutionnelle commune, pour améliorer l'image du Scoutisme afin que le Scoutisme soit perçu comme un Mouvement moderne et dynamique, qui a un impact réel dans la communauté, au seuil de son second siècle d'existence*
- *adopte le processus, énoncé dans le Document de Conférence 6B: La Stratégie pour le Scoutisme - fixer des objectifs et mesurer l'impact, pour évaluer la Stratégie pour le Scoutisme en fixant des objectifs et en mesurant l'impact sur la société*
- *demande au Comité Mondial du Scoutisme de faire rapport à la 38e Conférence Mondiale du Scoutisme sur les objectifs qui auront été atteints par les Organisations scouts nationales et l'impact du Scoutisme sur la société.*

Le Rapport Triennal du CMS contient un grand nombre d'informations substantielles sur les réalisations au niveau de la Stratégie pour le Scoutisme. Celles-ci couvrent les activités entreprises aussi bien au plan mondial qu'au plan régional.

Les Conférences et d'autres réunions au niveau régional impliquant les OSN ont été centrées sur la stratégie. Les rapports réguliers des Bureaux régionaux au siège du BMS étaient basés sur les plans régionaux qui étaient plus ou moins axés sur les priorités

stratégiques; les nouveaux plans régionaux ont maintenant été alignés plus étroitement sur le contenu et le format de la stratégie mondiale.

L'ordre du jour de la 38^e Conférence Mondiale du Scoutisme comprend un certain nombre de séances, y compris des rapports et des ateliers, se rapportant à la Stratégie. Les bonnes pratiques au niveau du suivi et de l'évaluation des progrès dans la Stratégie seront présentées dans les ateliers.

Voir également le Document de Conférence N° 5.

9/05 Stratégie de Communication

La Conférence

- *approuve la proposition du Comité Mondial du Scoutisme sur la Stratégie de Communication contenue dans le Document de Conférence N° 13*
- *reconnaît la nécessité d'harmoniser l'image du Mouvement Scout au niveau mondial au travers d'une plate-forme de marque qui correspond aux critères présentés dans le Document N° 13 et dans le rapport d'activité sur le Profil du Scoutisme*
- *exhorte les Organisations scoutistes nationales à entreprendre un effort particulier en terme d'image dans la perspective de la célébration du Centenaire du Mouvement*
- *tout en respectant la diversité des situations nationales, invite les Organisations scoutistes nationales à entreprendre un effort d'harmonisation en vue d'une perception plus homogène de la mission, des actions et de l'image du Mouvement Scout par les médias globaux et les acteurs privés et publics qui pourraient soutenir les actions du Mouvement Scout*
- *invite le Bureau Mondial du Scoutisme à accompagner les Organisations scoutistes nationales dans cette démarche d'harmonisation et d'homogénéisation par la création d'outils de formation et d'outils de communication appropriés*
- *demande au Comité Mondial du Scoutisme de trouver les ressources nécessaires pour la mise en œuvre du plan d'action proposé dans le Document N° 13 et ses Annexes 1 et 2.*

Les ressources ont été trouvées et la Stratégie de Communication a été mise en œuvre au cours des trois années écoulées. Le Rapport Triennal fait état des réalisations dans ce domaine, y compris la production d'outils et l'organisation de forums de communication pour soutenir les OSN.

Au niveau régional, la marque a été mise en application, des forums de communication ont été organisés, des manuels et d'autres ressources ont été produits, et un accent particulier a été porté sur la communication et les médias, notamment dans la Région Afrique. Des éléments adéquats ont été intégrés dans les plans régionaux.

Voir également le Document de Conférence N° 11 sur le Profil du Scoutisme.

10/05 Structures des Méthodes Educatives

La Conférence

- *consciente qu'il n'est pas possible de développer le programme des jeunes sans prendre en considération les conséquences pour le management des ressources adultes (recrutement, soutien, formation et évaluation des responsables adultes) et que, réciproquement, il n'est pas possible de gérer les ressources adultes indépendamment du programme des jeunes*
- *notant qu'il existe encore dans le Mouvement une tendance chez les responsables du programme des jeunes et chez les responsables des ressources adultes à travailler de manière indépendante*
- *recommande au niveau mondial de compléter les workstreams sur les priorités stratégiques par la création d'un sous-comité des méthodes éducatives qui apporterait au Comité Mondial du Scoutisme plus de ressources humaines; ce sous-comité devrait comprendre des jeunes conseillers et des experts dans les domaines de l'éducation non formelle, du management et de la formation des adultes; il aurait pour fonction de conseiller le Comité Mondial du Scoutisme et de guider le processus de recherche et de développement dans les domaines du programme des jeunes et des ressources adultes, et il validerait les documents éducatifs produits par le Bureau Mondial du Scoutisme ainsi que les programmes éducatifs des événements du Scoutisme mondial*

- *recommande que des structures similaires soient créées au niveau régional en coordination avec le sous-comité établi au niveau mondial*
- *recommande avec insistance aux Organisations scoutistes nationales de réviser ou d'établir une structure qui permettrait une approche intégrée du programme des jeunes et des ressources adultes, par exemple par la création d'un comité ou d'une instance qui superviserait et coordonnerait le travail des départements du programme des jeunes et des ressources adultes.*

Un Comité des Méthodes Educatives (CME) a été mis en place par le CMS. Le CME comprend des responsables d'OSN ayant des compétences et une vaste expérience dans les domaines de l'éducation non formelle, de la formation des adultes et de la gestion des bénévoles, de même qu'un Jeune Conseiller du CMS. Le CME a remplacé les workstreams qui existaient précédemment sur la Participation des Jeunes et les Volontaires dans le Scoutisme par des équipes de travail sur les adolescents et jeunes adultes, et sur les bénévoles dans le Scoutisme. Trois autres équipes de travail ont également été créées pour soutenir le travail dans les domaines de l'éducation pour tous, le développement spirituel et l'éducation à l'environnement.

Le mandat du CME a été étendu afin d'inclure en son sein un membre de l'équipe de préparation du prochain Jamboree Scout Mondial et établir ainsi des liens plus forts entre le travail du CME et cet événement.

Voir également le Document de Conférence N° 8.

11/05 Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial

La Conférence

- *faisant référence à la résolution 6/02 sur la participation des jeunes dans la prise de décision, adoptée par la 36^e Conférence Mondiale du Scoutisme à Thessalonique en 2002*
- *notant avec satisfaction les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la priorité stratégique 1 sur 'La participation des jeunes', notamment avec la publication de nouveaux outils pédagogiques dans le domaine du programme des jeunes, le succès du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial avec l'élection de jeunes conseillers du Comité Mondial et la création de postes de jeunes chargés de projet au Bureau Mondial du Scoutisme*
- *soulignant que les jeunes conseillers et le Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial ne sont pas la solution finale pour répondre à la priorité stratégique 1 sur la participation des jeunes, mais sont considérés comme un outil transitoire pour accroître la participation des jeunes dans le Scoutisme Mondial*
- *demande au Comité Mondial du Scoutisme de prendre sérieusement en considération les recommandations proposées par le 9^e Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial et particulièrement la recommandation n° 16 relative à l'implication des jeunes conseillers dans les réunions et le travail du Comité Mondial du Scoutisme*
- *appelle le Comité Mondial du Scoutisme, les Comités Régionaux du Scoutisme et toutes les Organisations scoutistes nationales à amplifier les efforts, dans la ligne de la résolution 6/02, afin d'intensifier la participation et la responsabilisation des jeunes à tous les niveaux, depuis les groupes scouts locaux jusqu'au niveau institutionnel dans le Mouvement ainsi qu'au sein de la société*
- *demande que dans le cadre du développement de la stratégie sur la participation des jeunes, les Organisations scoutistes nationales, les Comités Régionaux du Scoutisme et le Comité Mondial du Scoutisme se donnent en particulier les objectifs suivants au cours du prochain triennat:*
 - *intégrer dans les programmes éducatifs pour les adolescents et les jeunes adultes (15-25 ans) l'acquisition de compétences fondamentales visant à développer les capacités de participation des jeunes à l'intérieur du Mouvement et dans la société*
 - *soutenir la campagne Jeunes du Monde et intégrer le Brevet Scouts du Monde dans le programme des branches aînées*
 - *intégrer dans la formation des responsables adultes l'acquisition des compétences nécessaires pour les rendre capables d'encourager et de favoriser l'implication des jeunes dans la prise de décision*

- *assurer une cohérence plus grande entre tous les niveaux du Mouvement dans le domaine de la participation des jeunes, en particulier en adaptant au niveau national et régional la formule de participation des jeunes mise en place au niveau mondial*
- *considérer les Forums de Jeunes comme une étape pour la formation des futurs leaders internationaux du Scoutisme*
- *utiliser au mieux le potentiel des jeunes ayant suivi cette expérience formatrice, en particulier dans la composition des délégations nationales aux Conférences régionales et mondiales et dans le choix des candidats aux instances décisionnelles, et en confiant aux jeunes conseillers et à d'autres jeunes volontaires sélectionnés de manière transparente, des responsabilités significatives aux niveaux régional et mondial.*

Le CMS a demandé à ses Jeunes Conseillers de lui fournir un rapport sur la manière dont il pouvait mettre en oeuvre les recommandations du 9^e Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial (FJSM). Ces recommandations ont toutes été l'objet d'un suivi par les membres du CMS et les Jeunes Conseillers. Voir Document N° 4 du 10^e FJSM, "Rapport sur le suivi aux Recommandations du précédent (9^e) Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial".

Un Jeune Conseiller au moins, mais en général davantage, a participé à chaque réunion courante du CMS durant les trois années écoulées et tous les Jeunes Conseillers ont pris activement part au travail de divers sous-comités et équipes de travail. Pour plus d'informations, voir le Document du FJSM N° 3, "Rapport des Jeunes Conseillers du Comité Mondial du Scoutisme". Les Jeunes Conseillers ont préparé le programme du 10^e FJSM et seront responsables de sa mise en oeuvre, ainsi que de Scoutpost, un forum internet.

Au niveau régional, diverses initiatives ont été mises en place pour augmenter la représentation des jeunes adultes dans les comités et sous-comités régionaux. Les Forums régionaux des Jeunes ou les réseaux de jeunes sont organisés dans plusieurs régions. Les régions nomment par ailleurs également un Jeune Conseiller pour être membre du groupe des Jeunes Conseillers du CMS.

Le Groupe des Relations Extérieures comprend 20 jeunes qui représentent l'OMMS dans divers organes et réunions des Nations-Unies de par le monde.

Le Brevet Scouts du Monde a été introduit et son développement est maintenant soutenu dans plus de 30 OSN dans cinq régions. De nouveaux outils ont été produits en appui à ce Brevet et ils sont disponibles sur le site web.

Les Lignes directrices du Forum des Jeunes du Scoutisme Mondial ont été revues afin de clarifier le but du FJSM et le rôle des Jeunes Conseillers du CMS. Un nouveau système d'élection pour les Jeunes Conseillers est mis en oeuvre.

12/05 Conférences Mondiales du Scoutisme - Méthodes Actives

La Conférence

- *recommande au Comité Mondial du Scoutisme de chercher et de privilégier des modes de travail à la Conférence Mondiale du Scoutisme réellement actifs en diminuant, d'une part, le nombre et la longueur des séances plénières et en concentrant ces séances sur les débats et les décisions; et en laissant, d'autre part, plus de place aux ateliers en petits groupes qui permettent de meilleurs échanges et un meilleur travail entre les participants*
- *recommande de donner bien plus de place dans l'ordre du jour aux travaux sur la mission et la stratégie du mouvement, en réduisant fortement le nombre de rapports et de communications présentés.*

De réels efforts ont été déployés par le petit groupe de travail mis sur pied par le CMS pour préparer le programme et l'ordre du jour de la 38^e Conférence Mondiale du Scoutisme en vue de répondre à cette résolution dans la conception de l'événement.

Des ateliers ont été proposés sur un éventail de sujets sous les intitulés Programme des Jeunes et Profil du Scoutisme (le dimanche), sur la Gouvernance au sein du Scoutisme Mondial (le mardi) et sur la Stratégie pour le Scoutisme (le mercredi). En outre, un espace de temps a été prévu le jeudi sur le thème "Partager et Apprendre", durant lequel des OSN animeront des ateliers sur divers sujets pertinents et d'intérêt pour d'autres OSN.

13/05 Structures du Bureau Mondial du Scoutisme

La Conférence

- *encourage le Secrétaire Général à rechercher les moyens de refléter de manière plus adéquate dans les structures et tout le personnel du Bureau Mondial du Scoutisme, la diversité culturelle, religieuse, linguistique, de genre et géographique du Scoutisme Mondial, tout en assurant que les personnes les plus qualifiées soient nommées.*

Tout en donnant progressivement de l'autonomie à de jeunes exécutifs et avançant en termes d'équilibre hommes/femmes et géo-culturel, les compétences professionnelles n'ont pas été sacrifiées en pourvoyant le BMS en personnel. Le but visé est d'augmenter les compétences globales du BMS tout en assurant que les capacités du personnel correspondent aux responsabilités et au niveau professionnel requis par les divers postes, conformément aux normes de classification adoptées par tous les bureaux du BMS. Bien que cet objectif ne soit pas encore complètement atteint, des progrès ont été réalisés en recrutant de nouveaux membres du personnel et en augmentant les capacités du personnel existant.

Les exécutifs du siège du BMS détiennent des passeports des pays suivants: Argentine, Australie, Canada, Costa Rica, Etats-Unis, France, Guatemala, Inde, Italie, Japon, Mexique, Maroc, Suisse et Royaume-Uni. Parmi les exécutifs, il y a 6 femmes et 16 hommes (y compris quelques stagiaires avec des contrats à court terme).

14/05 Supervision des Evénements Mondiaux

La Conférence

- *demande au Comité Mondial du Scoutisme de reconsidérer les directives actuelles qui gouvernent les relations entre le Bureau Mondial du Scoutisme et les organisations hôtes des événements scouts mondiaux, y compris les domaines comme les frais de consultance facturés par le Bureau Mondial du Scoutisme, le partage des bénéfices et des déficits, les coûts pour les participants et le personnel d'encadrement.*

Au cours des trois années écoulées, les directives et conditions requises pour l'organisation d'un événement scout mondial de jeunes (Jamborees et Moots) ont été revues et approuvées par le CMS en mars 2008. Elles mettent l'accent sur l'amélioration des aspects budgétaires et clarifient les responsabilités et l'implication de toutes les parties prenantes: l'Organisation hôte, la Conférence Mondiale du Scoutisme, le CMS et le BMS, de même que les OSN participant à l'événement.

15/05 Coûts des Evénements Mondiaux

La Conférence

- *presse le Comité Mondial du Scoutisme de développer plus avant les directives pour les événements mondiaux par rapport aux frais de participation en vue de réduire et de maîtriser les coûts en*
 - *contrôlant le coût des programmes en mettant l'accent sur les compétences et les méthodes de base du Scoutisme et en encourageant les troupes à présenter un programme et des activités pour elles-mêmes et pour d'autres groupes plutôt que de se concentrer sur des programmes orientés sur la consommation*
 - *limitant les coûts de promotion, de marketing et les frais généraux des événements mondiaux*
 - *demandant aux organisations souhaitant accueillir un événement mondial de fournir un projet avec une estimation des frais de participation au moment où elles prennent la décision.*

Comme indiqué ci-dessus, les directives et conditions requises pour l'organisation d'un événement scout mondial de jeunes ont été revues, en plaçant l'accent sur une amélioration des questions liées au budget et sur une plus grande transparence. Les procédures de sélection des Organisations hôtes ont également été revues, en soulignant le fait que les dépenses liées au marketing doivent rester raisonnables et être réduites au minimum nécessaire, et en invitant les OSN candidates à mobiliser des ressources extérieures pour réduire les frais de l'événement et assurer ainsi des droits d'inscription plus bas pour les participants. Les OSN candidates pour l'organisation d'événements mondiaux ont été priées d'accompagner leur invitation d'une estimation des droits d'inscription. (Voir le Document de Conférence N° 13.)

16/05 Frais de participation aux Événements Mondiaux et Régionaux

La Conférence

- *considérant que l'un des objectifs du Mouvement Scout est de promouvoir la culture de la paix*
- *considérant que les événements scouts mondiaux ou régionaux sont des lieux privilégiés de mise en œuvre de notre méthode éducative et qu'ils contribuent à la promotion de la culture de la paix et d'une compréhension inter-culturelle entre les jeunes*
- *considérant que ces événements scouts mondiaux ou régionaux doivent permettre à un maximum de jeunes de vivre ces expériences uniques*
- *considérant que les frais de participation de plus en plus élevés à ces événements sont un frein à la participation des jeunes*
- *considérant que ces événements doivent être ouverts à tous sans contraintes financières*
- *recommande que le Comité Mondial du Scoutisme, le Bureau Mondial du Scoutisme et ses Bureaux régionaux coordonnent leurs plans d'actions en matière de réalisation d'événements pour les jeunes, afin d'éviter des répétitions et une accumulation d'événements qui demandent un investissement important pour les Organisations scoutistes nationales (Eurojam 2005, Roverway 2006, Jamboree Scout Mondial 2007)*
- *recommande que le Comité Mondial du Scoutisme et le Bureau Mondial du Scoutisme interviennent auprès des institutions internationales afin d'obtenir des financements pour ces événements permettant une réduction des frais de participation.*

Le siège et les Bureaux régionaux du BMS ont travaillé à une amélioration de la programmation des événements régionaux et mondiaux. Les Moots Scouts Mondiaux ont été reprogrammés 2 ans avant ou après un Jamboree Scout Mondial.

Les recommandations que contient la résolution ont également été prises en compte pour les événements organisés au niveau régional. La participation à certains événements régionaux, notamment dans les Régions Arabe et Inter-Amérique, a été facilitée grâce au soutien fourni par des autorités ou agences régionales ou nationales.

17/05 Système de Frais d'Inscription aux Événements Mondiaux

La Conférence

- *ayant considéré la situation actuelle où les participants aux événements scouts mondiaux paient leurs frais de participation sur la base de la classification des catégories utilisées pour déterminer les cotisations*
- *ayant considéré les différences au niveau du revenu par habitant des pays classés comme appartenant à la même catégorie qui peut varier jusqu'à 4,5 fois*
- *ayant considéré la nécessité d'encourager les jeunes membres issus de familles de la classe moyenne ou de couches défavorisées de participer à des événements mondiaux auto-financés*
- *recommande qu'un nouveau système plus équitable de classification des frais d'inscription aux événements mondiaux du Scoutisme, en relation avec le système de cotisation, soit développé par le Comité Mondial du Scoutisme et présenté à la prochaine Conférence Mondiale du Scoutisme*
- *invite le Comité Mondial du Scoutisme à demander au gouvernement du pays hôte de faciliter l'obtention de visas pour les pays africains.*

Les droits d'inscription pour les événements mondiaux proposés par les Organisations hôtes sont basés sur les catégories utilisées dans le système de cotisation de l'OMMS. Ceci a pour but de rendre les droits d'inscription à payer par les participants aux événements mondiaux aussi équitables que possible, sur la base de critères objectifs. Dans la mesure où le nouveau système de cotisation qui va être proposé à la 38^e Conférence Mondiale du Scoutisme peut résulter en une équité encore plus grande, cela pourra être reflété dans les droits d'inscription des futurs événements mondiaux.

Conformément à la Résolution 10/85, chaque OSN lançant une invitation pour accueillir un événement mondial doit obtenir de son gouvernement une garantie écrite indiquant que les Scouts et responsables de toutes les Organisations Membres de l'OMMS seront autorisés à entrer dans leur pays.

Le système des droits d'inscription pour les événements mondiaux de jeunes est adapté pour certains événements régionaux.

18/05 Scoutisme et Environnement

La Conférence

- *réaffirmant le rôle de l'environnement dans la méthode scout, la loi scout et les principes éducatifs du Mouvement Scout*
- *notant les défis environnementaux actuels auxquels chaque région du monde est confrontée et les rôles que les jeunes peuvent jouer en les atténuant et en s'y adaptant*
- *prenant note par ailleurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement*
- *accueillant avec satisfaction le Protocole d'Accord entre l'OMMS et le PNUE*
- *recommande que les Organisations scoutistes nationales redoublent d'efforts pour améliorer leurs programmes d'éducation à l'environnement pour toutes les tranches d'âges. Ces efforts devraient prendre en compte le développement du programme Scouts du Monde, la revitalisation du programme SCENES (Centres Scouts d'Excellence pour la Nature et l'Environnement), ainsi que la révision et la mise en œuvre du Brevet mondial de la Protection de la Nature*
- *recommande que le Comité Mondial du Scoutisme établisse un groupe de travail spécial, dont la tâche sera de développer de nouvelles ressources et du matériel de formation pour aider les Organisations scoutistes nationales à améliorer l'éducation à l'environnement dans leur programme des jeunes. Ce groupe de travail sera soutenu par le Département Education, Recherche et Développement du Bureau Mondial du Scoutisme.*

Une équipe de travail chargée de l'éducation à l'environnement a été mise en place au sein du CME, comprenant des responsables de l'éducation à l'environnement de diverses OSN. Cette équipe a reçu le soutien du Responsable de l'Unité Education à l'Environnement du département Education, Recherche et Développement du BMS.

Cette équipe de travail et le BMS ont développé le Programme Environnement du Scoutisme Mondial. Voir le Document de Conférence N° 15 pour plus d'informations à ce sujet.

Une section Environnement a été créée sur le site web qui a permis de promouvoir des exemples de programmes et de réalisations d'OSN dans le domaine de l'environnement. Des opportunités pour les Scouts ont été promues par le biais de divers canaux de communication scouts. Le Scoutisme et l'Environnement a également été un sujet au coeur des Conférences régionales.

19/05 Centres Scouts Mondiaux et Centres Scouts Internationaux Accrédités par l'OMMS

La Conférence

- *ayant reçu le document "Centres Scouts Mondiaux & Centres Scouts Internationaux accrédités par l'OMMS" soumis à la Conférence*
- *encourage le Comité Mondial du Scoutisme à développer une politique et des procédures concernant les questions soulevées dans le document, et l'exhorte à former un groupe de travail composé de représentants qualifiés*
- *encourage les Organisations scoutistes nationales à envoyer des commentaires détaillés sur le document au Bureau Mondial du Scoutisme pour assister le groupe de travail et le Comité Mondial du Scoutisme dans l'élaboration de la politique et des procédures qui seront présentées, pour approbation, à la prochaine Conférence Mondiale du Scoutisme.*

Le CMS a mis en place un Groupe de travail sur les Centres Scouts Mondiaux chargé d'élaborer des propositions telles que requises dans cette résolution. Après consultation et débat, un rapport final du groupe de travail a été présenté au CMS en mars 2008. La conclusion du rapport était que, sur la base de l'analyse du niveau de soutien de tout plan pour accréditer des Centres Scouts Internationaux, et la considération des risques potentiels impliqués dans un tel projet au niveau des responsabilités, aucune autre action ne devrait être prise à cet égard.

Le CMS a décidé de limiter son initiative à la proposition d'une résolution à la 38^e Conférence Mondiale du Scoutisme portant sur les critères requis pour être désigné Centre Scout Mondial et d'abandonner indéfiniment toute autre considération de propositions concernant d'autres Centres Scouts.

Le projet de la résolution qui sera soumise à la Conférence en Corée a été placé dans le domaine 'Conférence Mondiale du Scoutisme' sur le site web de l'OMMS.

20/05 Développement Durable

La Conférence

- *considérant l'importance d'un environnement durable et la prise de conscience de l'environnement par le Mouvement Scout*
- *tenant compte du fait que la consommation responsable est un principe de durabilité inclus dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement des Nations Unies dont le Mouvement Scout fait la promotion auprès de ses membres*
- *consciente de l'importance de promouvoir et d'encourager auprès des membres du Mouvement Scout une consommation durable incitant à réduire le gaspillage pour éviter davantage de dégâts à l'environnement*
- *considérant l'énorme quantité de déchets que nous produisons tous, comme nous l'avons constaté, par exemple, au cours de la Conférence*
- *demande à tous les niveaux de l'OMMS de prendre en compte les points mentionnés plus haut dans toutes leurs communications*
- *recommande au Comité Mondial de développer une série de critères pour aider à réduire au minimum l'impact négatif sur l'environnement d'événements scouts d'une certaine envergure (e.g. Conférences, Jamborees et Forums régionaux/mondiaux).*

Le CMS a renforcé ses conditions requises au niveau de l'environnement dans les directives et conditions pour l'organisation d'un événement scout mondial de jeunes (Jamborees et Moots). Une question concernant le développement durable a été introduite dans le questionnaire relatif à la 'Procédure de sélection d'une Organisation hôte pour un événement scout mondial'.

Le BMS a fourni des conseils et un soutien pour les événements scouts mondiaux et régionaux au niveau du programme d'éducation à l'environnement et du déroulement de l'événement, incluant l'analyse de l'empreinte carbone de l'événement et les voies pour réduire les impacts. Les exposants à la Conférence Mondiale du Scoutisme ont été priés de réduire autant que possible leur impact sur l'environnement en diminuant la distribution de documents et en utilisant des matériaux respectueux de l'environnement; des efforts similaires ont été faits à certaines Conférences régionales en 2007. Dans les Régions Asie-Pacifique et Européenne, les copies papier des documents ne sont plus distribuées aux événements régionaux; à la place, un CD-Rom est fourni et/ou les documents sont mis à disposition par le biais du site web. La Région Européenne a conseillé activement les organisateurs de l'Eurojam par rapport aux lacunes perçues lors de cet événement dans le domaine de l'environnement et il y a eu une amélioration notable à cet égard au 21^e Jamboree Scout Mondial, lors duquel de meilleurs principes environnementaux ont été appliqués.

L'équipe de travail chargée de l'éducation à l'environnement a apporté un soutien en organisant des ateliers sur l'éducation à l'environnement lors du Jamboree Scout Mondial et animera des ateliers et des discussions sur ce thème à la Conférence Mondiale du Scoutisme.

Les Centres SCENES (Centres Scouts d'Excellence pour la Nature et l'Environnement) sont reconnus comme étant des lieux où les Scouts peuvent entreprendre des programmes d'éducation à l'environnement et voir des exemples de bonnes pratiques de gestion environnementale dans les centres scouts. Ces exemples encouragent les Scouts à assurer que les pratiques les plus adéquates de gestion environnementale soient mises en application.

21/05 Relations OMMS/AMGE

La Conférence

- *apprécie le travail du Comité Consultatif et tient compte de l'objectif dans le cadre de la stratégie de poursuivre et de renforcer les contacts avec l'AMGE*
- *recevra un rapport d'activité sur les relations OMMS/AMGE durant le triennat 2005-2008 à la 38e Conférence Mondiale du Scoutisme.*

Le Comité Consultatif AMGE/OMMS s'est réuni régulièrement durant les trois années écoulées. Les procès-verbaux de ses réunions ont été distribués à toutes les Organisations Membres des deux Organisations mondiales. Les relations au niveau régional ont été renforcées dans plusieurs régions, y compris par le biais de réunions, de visites à certaines OSN et d'événements conjoints.

Un rapport d'activité sur les relations entre l'AMGE et l'OMMS sera présenté à la Conférence par des représentants du CMS et du Conseil Mondial de l'AMGE.

22/05 Développement des partenariats

La Conférence

- *rappelant le succès du Séminaire Scout Mondial sur le Partenariat (Marrakech+10) tenu à Bangalore, en Inde, en février 2005*
- *prenant note des conclusions et recommandations dudit séminaire*
- *adopte le texte de la Charte de Marrakech dans sa version révisée de Bangalore sur le Partenariat dans le Scoutisme, contenue dans le Document de Conférence N° 11, en tant que réponse au besoin d'améliorer la base du travail dans le domaine de partenariats au sein du Scoutisme*
- *demande au Comité Mondial du Scoutisme de mettre en œuvre les recommandations provenant du séminaire, notamment celles visant à revitaliser la publication Projets Echanges anciennement produite par le Bureau Mondial du Scoutisme, par Scoutisme Projets Echange (SCOPE) et à créer un manuel sur la Charte de Marrakech incluant les éléments pratiques des partenariats qui devra être publié sur papier et sur CD-ROM.*
- *demande au Comité Mondial du Scoutisme de renforcer ses partenariats avec davantage d'acteurs de la société civile, du monde du travail et du secteur des entreprises qui partagent nos valeurs communes et, en conséquence, mobilisent les ressources nécessaires, aux niveaux mondial et régional, à la concrétisation de tels partenariats*
- *encourage les Organisations scoutistes nationales à incorporer et à développer plus avant l'expérience sur les partenariats existant au niveau mondial, afin d'accroître leur potentiel au niveau national*
- *demande aux Organisations scoutistes nationales, en collaboration avec leurs régions respectives, de faire rapport sur les progrès réalisés dans le domaine du développement de partenariats à la 38e Conférence Mondiale du Scoutisme.*

Voir le Document de Conférence N° 14 pour un rapport détaillé.

Le rapport du GTRG a mis en évidence l'importance du développement de relations extérieures pour la légitimité du Mouvement. Le site web de l'OMMS est largement utilisé pour promouvoir les partenariats, par le partage de nouvelles et d'autres informations, utilisant comme cadre la Charte de Marrakech. Des partenariats inter-régionaux, incluant le partage de ressources, se sont poursuivis.

Deux numéros de SCOPE ont été publiés en 2006. Ceux-ci n'ont, toutefois, pas générés de réponses de la part des OSN. Un appel de projets a été lancé en avril 2007; aucun projet n'a été reçu. Beaucoup de projets sont cependant mis en oeuvre aux niveaux régional et national, nombre d'entre eux dans le cadre de partenariats bilatéraux.

23/05 Partenariats avec les Nations Unies

La Conférence

- *rappelant sa résolution 1/63 concernant les relations entre l'OMMS et les Nations Unies*
- *considérant l'importance d'une relation harmonieuse et active avec les Nations Unies et autres institutions internationales*
- *reconnaissant que les Nations Unies ont amélioré la qualité de vie de nombreuses populations, et qu'œuvrer pour un monde meilleur est au coeur de la mission du Scoutisme*
- *rappelant que l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout jouit du statut consultatif auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies ainsi qu'auprès de plusieurs agences spécialisées des Nations Unies*
- *considérant les divers Protocoles d'Accord signés entre l'OMMS et le système des Nations Unies depuis 2002*
- *prenant note avec satisfaction du fait que de nombreuses Organisations scoutistes nationales travaillent actuellement en partenariat avec les Nations Unies et ses agences spécialisées*
- *réaffirme son soutien aux buts et à l'œuvre des Nations Unies*

- *exprime son entier soutien aux objectifs établis dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies ainsi qu'au travail accompli par la Campagne du Millénaire des Nations Unies*
- *invite instamment les Organisations scouts nationales à utiliser la coopération avec les Nations Unies et ses agences spécialisées pour contribuer à construire une société meilleure et à développer cette coopération en particulier à travers les programmes Dons pour la Paix et Scouts du Monde*
- *recommande que l'OMMS à tous les niveaux prenne les mesures nécessaires pour maintenir et renforcer ses relations avec les Nations Unies.*

Un travail d'envergure est entrepris aux niveaux mondial et régional pour renforcer les liens avec les Nations-Unies et ses agences, et des organes régionaux similaires. Voir le Document de Conférence N° 14.

24/05 Dialogue interreligieux et dimension spirituelle

La Conférence

- *reconnaissant que la contribution à la paix est l'un des engagements les plus urgents du Mouvement à tous les niveaux*
- *estimant que la présence dans notre Mouvement de nombreuses religions est une caractéristique d'extrême importance qui doit être exploitée pleinement, également pour la promotion et la construction de la paix*
- *soulignant l'importance du Premier Symposium Interreligieux Scout Mondial qui s'est tenu à Valence, Espagne, en 2003*
- *recommande au Comité Mondial du Scoutisme de poursuivre ses actions au niveau du dialogue interreligieux et du développement spirituel, en coopération avec toutes les Organisations/Associations scouts nationales pluralistes et ouvertes, ainsi que les conférences scouts religieuses*
- *recommande au Comité Mondial du Scoutisme de promouvoir et soutenir l'extension de telles actions aux niveaux régional et local, en mettant en relief également les expériences utiles des Organisations scouts nationales*
- *recommande de considérer formellement la question du dialogue interreligieux et la dimension spirituelle dans les futurs événements de l'Organisation Mondiale, plus particulièrement lorsque la question de la construction de la paix est de mise.*

L'équipe de travail sur le Développement spirituel a été mise en place par le Comité des Méthodes Educatives (CME) pour travailler dans ce domaine.

Le BMS a apporté son soutien aux réunions du Forum Interreligieux Scout Mondial et à l'Espace Foi & Croyances au 21^e Jamboree Scout Mondial Le BMS apporte actuellement également son soutien à la planification du 3^e Symposium Interreligieux Scout Mondial qui doit se tenir en Egypte en 2009. Des efforts similaires sont déployés avec diverses communautés confessionnelles au niveau régional.

25/05 Centenaire du Scoutisme

La Conférence

- *prenant acte du fait que lors de ses deux précédentes réunions, en Afrique du Sud en 1999 et en Grèce en juillet 2002, elle a adopté des résolutions en faveur de la mobilisation du Mouvement pour le succès du Centenaire du Scoutisme*
- *reconnaissant que le Centenaire du Scoutisme est pour les Organisations scouts nationales une occasion unique de développer leurs propres stratégies en harmonie avec la Stratégie pour le Scoutisme*
- *ayant approuvé le thème mondial "2007: Un Monde Une Promesse"*
- *notant la grande variété des outils maintenant disponibles pour soutenir le travail des Organisations scouts nationales*
- *notant que le Comité Mondial du Scoutisme a formellement lancé le programme du Centenaire en 1997, et continue de travailler à son développement à tous les niveaux*
- *ayant reçu le document de la Conférence Mondiale du Scoutisme N° 8 Préparer le 100^e Anniversaire du Scoutisme : 2005 à 2007*

- *recommande avec insistance aux Organisations scouts nationales de montrer leur solidarité dans la mise en œuvre des initiatives marquant l'entrée du Scoutisme dans son deuxième siècle d'existence: les Dons pour la Paix, le Lever de Soleil sur le Scoutisme, le 150^e anniversaire de la naissance de Baden-Powell, le Colloque International, le 21^e Jamboree Scout Mondial et les programmes nationaux développés dans le cadre du Centenaire pour tous*
- *encourage les Organisations scouts nationales à développer des initiatives pour le Centenaire dans la ligne de leurs priorités nationales au sein de la Stratégie pour le Scoutisme*
- *exhorte les Organisations scouts nationales à honorer l'engagement qu'elles ont pris de réaliser entièrement les Dons pour la Paix et recommande que les Organisations scouts nationales fassent connaître les résultats des Dons pour la Paix aussi largement que possible*
- *appelle chaque Scout et ancien Scout à participer aux célébrations mondiales le 1^{er} août 2007 (Lever de Soleil sur le Scoutisme) pour célébrer l'aube d'un nouveau siècle de Scoutisme avec leur communauté*
- *encourage fortement les Organisations scouts nationales à utiliser toutes les possibilités offertes par le Centenaire pour développer le Scoutisme, promouvoir ses relations au sein de la communauté et accroître sa visibilité en tant que Mouvement éducatif de jeunesse au service des besoins de la société au 21^e siècle.*

Des rapports sur le Centenaire du Scoutisme et les activités connexes aux niveaux mondial, régional et national sont inclus dans le Rapport Triennal et seront présentés à la 38^e Conférence Mondiale du Scoutisme.